

La C.A.G.B. s'engage avec la Ville de Besançon dans une Conférence Métropolitaine

Rapporteur : M. le Président

Le 23 janvier 2004, les Maires des plus grandes villes de l'axe Saône-Rhin, Besançon, Dijon et Mulhouse se sont rencontrés pour envisager les perspectives d'une collaboration renforcée de leurs villes et agglomérations, permise par la réalisation dès 2006, de la branche Est du TGV Rhin-Rhône et ont appelé les villes de cet axe à constituer une **Conférence Métropolitaine** qui permettra :

- de renforcer et développer les fonctions supérieures qui sont moteur de développement et de rayonnement,
- d'accroître la visibilité des territoires à l'échelle Européenne,
- de développer de nouvelles coopérations

Depuis, les villes et agglomérations de Besançon, Dijon et Mulhouse, rejointes par Belfort et Montbéliard travaillent ensemble, accompagnées de leurs agences d'urbanisme sur 4 thèmes majeurs :

- **l'anticipation du TGV** : le cadencement et la desserte des gares par les TER, un TERGV,...
- **les transports et l'accessibilité** : l'articulation du TGV avec la mise à gabarit B+ de la ligne ferroviaire classique, la desserte aéroportuaire,...
- **l'université, la recherche, le CHU**, avec le développement de coopérations poussées pour atteindre des effets de seuil à l'échelle de l'Europe
- **la culture** avec une amplification de la coordination des offres et une mutualisation des moyens permettant des coproductions de haut niveau

Le 28 juin 2004, le Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire, Frédéric de Saint-Sernin, a rendu public **l'appel à projet pour les futurs contrats métropolitains** qui seront signés dès début 2007, et qui devraient s'ajouter aux contrats d'agglomération. Cet appel à coopération métropolitaine vise « une coordination d'intercommunalités situées dans une même dynamique de projets ».

L'ensemble des services des villes et agglomérations du futur réseau Rhin-Rhône, sous le pilotage de la Ville de Besançon, oeuvrent dans l'objectif de déposer un dossier de candidature **avant le 15 mai 2005**, date à laquelle seront connus les 15 projets retenus, bénéficiant d'une enveloppe de 230 000€ pour élaborer leur projet métropolitain.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'état d'avancement de la constitution d'une Conférence Métropolitaine Saône-Rhin à laquelle adhèrent la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération.

Pour extrait conforme,

Le Président